



Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

Convocation du Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 20 juillet 2020
se réunira à la Mairie de COGGIA
village

Le 24 juillet 2020 à 18 heures

Ordre du jour

- 1 . Pouvoir au Maire du droit de préemption de la commune.
- 2 . Demande à la SAFER de préempter des terres agricoles situées sur le territoire de la Commune.
- 3 . Gestion de l'auberge communale.
- 4 . Création d'un comité des fêtes.
- 5 . Intervention d'un géomètre.
- 6 . Mise en vente de la Mairie annexe.
- 7 . Déménagement de la Mairie annexe.
- 8 . Location ou achat d'un local type algéco.
- 9 . Expertise des domaines parcelle BATTESTI N° 95.

- 10 . Expertise construction héliport.
- 11 . Recherche d'un cabinet d'études techniques.
- 12 . Aménagement du « petit port ».
- 13 . Aménagement du plan d'eau, mouillage.
- 14 . Création d'un conseil portuaire.
- 15 . Subvention à l'association Foot-Volley.
- 16 . Parc automobile.
- 17 . Achat d'un camion avec plateforme de chargement.
- 18 . Remise en état du patrimoine communal (fontaines, bassins, Saint-Antoine...).
- 19 . Création d'un emploi de garde champêtre.
- 20 . Création d'une fonction de sonneur de cloche.
- 21 . Désignation délégués SIVOM.

Fait à COGGIA, le 20 juillet 2020.



Le Maire,

François COGGIA